



Article 21-356 / COMMUNE DE OZOLLES (71)

Vente d'une coupe rase de douglas
Les arbres inventoriés sont marqués de points rouges
Superficie de la coupe : 1,20 ha
Parcelle : A 110
Certification PEFC N° : Oui, en cours de renouvellement



DIAMETRE DES ARBRES A 1,5 mètre :

Diamètre → Essence ↓	20	25	30	35	40	45	50	55	60	65	70	75	80	Total arbres	Volume sous écorce	Volume moyen
Douglas	8	17	44	52	74	71	52	38	21	3	4			384	651,90 m ³	1,70 m ³
Bordure		2		1		1	1		2	1		1	1	10	27,00 m ³	2,70 m ³
Sec / nécro	1		1	3	1		1							7	7,40 m ³	1,06 m ³
														401	686,30 m³	1,71 m³

La vente a lieu en bloc et sur pied, sans garantie de volume et de qualité, aux conditions générales du cahier des charges des ventes des experts, et aux conditions particulières du présent article.

Pour des informations complémentaires : M. ROCABOY Thomas au 06 78 52 66 04

CONDITIONS D'EXPLOITATION :

Le délai d'exploitation est fixé le : 31 mars 2023
Distance moyenne de débardage : 300 mètres
Place de dépôt : à l'entrée du chemin (sous réserve d'autorisation)

CONDITIONS DE PAIEMENT :

Régime de T.V.A : non assujetti
Comme prévu par le cahier des clauses générales pour les ventes de coupes en bloc et sur pied des forêts privées – mis à jour du 1 avril 2016 – paragraphe 2.2

